

# Institut d'apprentissage de la langue japonaise de Kyoto

Institut d'informatique du campus Gakuin Kamogawa de Kyoto

Session d'avril 2018

Session d'octobre 2018

*Instructions pour les candidats*

# kecg.edu

Kyoto Japanese Language Training Center

京都コンピュータ学院鴨川校  
京都日本語研修センター

## Présentation du programme d'enseignement et formalités d'inscription

### ● Contenu du cycle d'études et capacités d'accueil

Début de la session	Cycle d'études	Contenu	Capacité d'accueil
Avril	Programme préparatoire d'un an.	Japonais, anglais et mathématiques pour les élèves souhaitant s'inscrire à des établissements d'enseignement supérieur au Japon	60 élèves.
Octobre	Programme préparatoire d'un an et demi		60 élèves.

\*Programme préparatoire (statut de résidence ; visa étudiant)

Même si les candidats ne remplissent pas la condition minimale d'un cycle d'étude de 12 ans dans le système d'enseignement primaire et secondaire de leur pays d'origine, ils rempliront toutefois les conditions nécessaires pour présenter leur candidature à des établissements d'enseignement supérieur au Japon après avoir terminé notre programme de cours.

(Habilitation du ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie « Cours Préparatoire »)

### ● Conditions de candidature

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes.

- 1 Tout candidat doit être diplômé d'une école secondaire ou être titulaire d'un diplôme équivalent ou doit pouvoir présenter d'autres titres attestant de l'achèvement du cycle d'études (niveau secondaire).
- 2 Tout candidat doit monter des capacités équivalentes au niveau N5 du Japanese Language Proficiency Test (ou l'équivalent de 150 heures d'études rigoureuses de la langue japonaise ou qualification supérieure).
- 3 Tout candidat est doté des aptitudes scolaires exigées dans les établissements d'enseignement supérieur japonais (universités ou collèges techniques).
- 4 Tout candidat doit avoir : 1) moins de 23 ans (pour les diplômés du secondaire), 2) moins de 25 ans (pour les diplômés d'université), ou 3) moins de 27 ans (pour les diplômés d'école supérieure).
- 5 Tout candidat devra être en mesure de financer ses droits de scolarité, les autres frais de scolarité et ses frais de subsistance au Japon.
- 6 Tout candidat doit être physiquement et mentalement apte à exercer les responsabilités propres à un élève et être capable de respecter le règlement intérieur. Le postulant doit également se comporter de manière à ne jamais enfreindre les lois et réglementations japonaises.

### ● Formalités d'inscription

#### ① Délais d'inscription

Programme de cours	Période d'inscription
Semestre d'avril 2018 (Programme préparatoire d'un an)	3 Juillet 2017 au 30 Novembre 2017
Semestre d'octobre 2018 (Programme préparatoire d'un an et demi)	9 Janvier 2018 au 31 Mai 2018

#### ② Demande d'admission

Le candidat doit envoyer toutes les pièces requises au bureau des admissions, soit par lettre recommandée soit par service de courrier express (EMS Post) à l'adresse ci-dessous :

Bureau des admissions

Kyoto Computer Gakuin

10-5 Teranomae-cho, Nishikujo, Minami-ku  
 La ville de Kyoto, Kyoto, Japon 601-8407  
 TEL +81-75-681-6333 FAX +81-75-681-6335

③ Documents requis pour l'admission

1	Formulaire d'inscription (Formulaires fournis par KJLTC)	Le candidat doit remplir les champs à la main et joindre une photo (4 cm L x 3 cm l) de moins de 3 mois
2	Curriculum vitae (Formulaires fournis par KJLTC)	Le candidat doit soigneusement remplir les champs à la main.
3	Les raisons pour lesquelles le candidat souhaite étudier le japonais et ses projets personnels après l'obtention du diplôme (Formulaires fournis par KJLTC)	Le candidat doit soigneusement remplir les champs à la main. (Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais.)
4	1) Certificat de fin d'études	Diplômes d'études secondaires/post-secondaires ou, à défaut, un certificat de fin d'études (ou de l'obtention du diplôme attendu), délivré par l'école ou le dernier établissement fréquenté. (Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais.)
4	2) Dossier scolaire visé par l'autorité habilitée	Dossier de scolarité délivré par le lycée et le dernier établissement fréquenté et visé par l'autorité habilitée (Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais.)
	3) Certificat de fin d'études (original)	(Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais.)
5	Les documents attestant de l'apprentissage du japonais par le candidat	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Copie du certificat ou relevé de notes du Japanese proficiency test (examen de compétence linguistique en japonais) pour le niveau 4.</li> <li>■ Copie du certificat ou relevé des résultats du Japanese proficiency test (examen de compétence linguistique en japonais) pour le niveau 3.</li> <li>■ Copie du certificat ou relevé des résultats du Japanese proficiency test (examen de compétence linguistique en japonais) pour les niveaux 1 ou 2. (ou une copie de la pièce d'identité utilisée à l'examen).</li> <li>■ Document officiel attestant de plus de 150 heures d'apprentissage du japonais.</li> <li>■ Copie du certificat de J.TEST * pour le niveau EF            * Test of Practical Japanese (examen du japonais pratique)            * Délivré par un institut d'enseignement de la langue japonaise et rempli par un tuteur ou un conseiller pédagogique.</li> </ul>
6	Attestation d'emploi (s'il y a lieu)	Une attestation d'emploi, si le candidat possède un emploi. Le certificat doit être délivré par l'employeur actuel avec l'entête de l'entreprise et une signature autorisée. (Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais.)
7	Attestation sur l'honneur (Formulaires fournis par KJLTC)	
8	certificat médical (formulaires fournis par KJLTC)	Un certificat d'examen médical délivré par un établissement médical dans les 3 mois précédent la date de soumission de la candidature
9	1) Lettre d'accord concernant le paiement (formulaires fournis par KJLTC)	Le garant doit remplir, signer et sceller la lettre. (Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais.)
	2) Documents officiels décrivant la relation entre le garant et le candidat	Document émis par le responsable habilité de l'institution. (Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais.)
	3) Attestation bancaire/déclaration de revenu ou tout document indiquant la disponibilité des fonds ou des actifs pouvant couvrir les frais de scolarité et les frais de subsistance	
	4) Copie du relevé bancaire indiquant le solde actuel du compte et montrant des fonds suffisants	Nom complet du titulaire du compte, solde, dates auxquelles les sommes ont été déposées, taux d'intérêt, le nom de la branche de la banque, date d'émission, etc. Les copies doivent être claires et lisibles.

	5) D'autres documents décrivant les sources de financement	1. Salariés : joindre une certification d'emploi et le montant du salaire. 2. Administrateurs de société : joindre un K-bis, l'état financier/ le compte de résultat correspondants ou tout autre document pertinent. 3. Travailleurs indépendants/professions libérales : copie des états financiers/ comptes de résultat, de la déclaration à l'URSSAF ou tout autre document pertinent. * Autres cas que ceux mentionnés (N° 1 à 3), veuillez fournir d'autres documents indiquant la source des revenus (par ex. : copie du relevé bancaire du garant) (Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais)
10	Comptes de résultat et les accusés de réception des impôts des trois dernières années (inclure les plus récents)	(Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais)
11	Certificat de naissance ou document d'état civil de la famille (l'original)	(Veuillez joindre une traduction en japonais ou anglais)
12	Photographies	Quatre <u>photographies en couleur</u> (4 cm L x 3 cm l) de moins de 6 mois avec le nom et la nationalité du candidat au dos de chaque photographie
13	Copie du passeport	Page(s) montrant la photo, le nom, la nationalité, la date de naissance et la date de délivrance et de validité du passeport.

- **Frais d'inscription**

Des frais de dossier de 30 000 yen doivent être versés sur le compte en banque ci-dessous :

**【Informations relatives au compte en banque】**

Nom de la banque : RISONA BANK Kyoto Branch

Type de compte : compte d'épargne ordinaire

Code guichet : 501

Numéro de compte : 2050181

Nom du titulaire du compte : Kyoto Nihongo Kenshu Centre Nounyukakari

CCBFRPPMAR (c'est le bic) : DAIWAJPJT

- **Méthode de sélection**

① méthode de sélection

Un examen écrit et un entretien se tiendront dans quelques grandes villes.

\* Les candidats sont évalués en fonction du dossier de candidature, de l'examen écrit et de l'entretien.

\* Les sujets d'examen, le temps imparti et les points attribués

	Sujets d'examen	Temps imparti	Points attribués
1	Japonais	30minutes	100points
2	Anglais	30minutes	100points
3	Mathématiques	30minutes	100points
4	Entretien		

\*Le sponsor ou le tuteur est présent le jour de l'examen.

\*Si pour une raison quelconque le candidat ne se présente pas à l'un de ces examens, il ou elle devra renoncer à sa candidature

② Informations sur l'examen écrit et l'entretien.

Les candidats recevront les informations relatives à l'examen et à l'entretien (la date et le lieu) par courrier express.

③ Communication des résultats

Le candidat sera informé du statut de sa candidature par courrier express ou via l'institution KJLTC désignée.

- **Frais de scolarité et autres dépenses.**

- ① Frais de scolarité

	<b>Programme préparatoire d'un an</b>	<b>Programme préparatoire d'un an et demi</b>
<b>Frais d'inscription</b>	50 000 yen	50 000 yen
<b>Frais de scolarité</b>	720 000 yen	1080 000 yen
<b>Frais d'utilisation des installations</b>	20 000 yen	30 000 yen
<b>Frais associés au matériel pédagogique et aux activités extra-scolaires</b>	30 000 yen	45 000 yen
<b>Total</b>	820 000 yen	1 205 000 yen

- ② Frais de location d'appartement

	<b>Frais</b>	<b>Notes</b>
<b>Location</b>	de 140 000 à 200 000 yen	Caution, loyer, frais de service public, assurance, etc. inclus

- ③ Autres frais

Les montants qui figurent ci-dessus ne comprennent pas les frais « examen médical » et « assurance étudiante ».

	<b>Programme préparatoire d'un an</b>	<b>Programme préparatoire d'un an et demi</b>
<b>Examen médical</b>	2 500 yen	5000 yen
<b>Assurance étudiante (standard)</b>	17 900 yen	26 100 yen
<b>Total</b>	20 400 yen	31 100 yen

- \*Frais d'examen médical

Les élèves devront subir un examen médical une fois par an en conformité avec la loi sur l'assurance scolaire au Japon (radiographie, analyse d'urine, etc.)

- \*Assurance étudiante pour les élèves étrangers issus d'une école de langue japonaise

Tous les élèves doivent s'inscrire à ce programme d'assurance. Cette assurance tous risques couvre les blessures, le décès, les prestations de maladie, d'invalidité et de sauvetage en cas d'accidents et de décès.

- **Formalités finales d'inscription**

Dès réception de l'avis favorable du bureau de l'immigration d'Osaka, le KJLTC envoie au candidat une copie du certificat d'admissibilité pour résider au Japon ainsi que d'autres documents connexes et des informations relatives au paiement des frais de scolarité.

Pour finir les formalités d'inscription, le montant des droits d'inscription et autres frais de scolarité doit être viré sur le compte ci-dessous dans les délais fixés par le bureau des admissions. Veuillez noter qu'à défaut d'un virement selon les instructions ci-dessus la candidature sera considérée comme abandonnée et sera annulée.

\* Ni les documents fournis ni les frais d'inscriptions ne seront restitués au candidat

- **Paiement des frais de scolarité**

Veuillez effectuer votre virement sur le compte de KJLTC. Comme preuve de votre virement, vous devez joindre une copie de la « DEMANDE DE VERSEMENT » à vos documents.

**【Informations relatives au compte en banque】**

Nom de la banque : RISONA BANK Kyoto Branch

Type de compte : compte d'épargne ordinaire

Code guichet : 501

Numéro de compte : 2050181

Nom du titulaire du compte : Kyoto Nihongo Kenshu Centre Nounyukakari

CCBPFRRPPMAR (c'est le bic) : DIWAJPJT

Ces formalités terminées, nous envoyons au candidat admis le permis d'inscription et le certificat d'admissibilité original pour résider au Japon. S'il le souhaite, le candidat pourra également recevoir ces documents par l'intermédiaire d'une institution KJLTC désignée.

### ●À propos du remboursement des frais de scolarité

En principe, les sommes déjà versées par les étudiants ne sont pas remboursables.

Cependant, une somme définie sera remboursée dans les cas particuliers suivants :

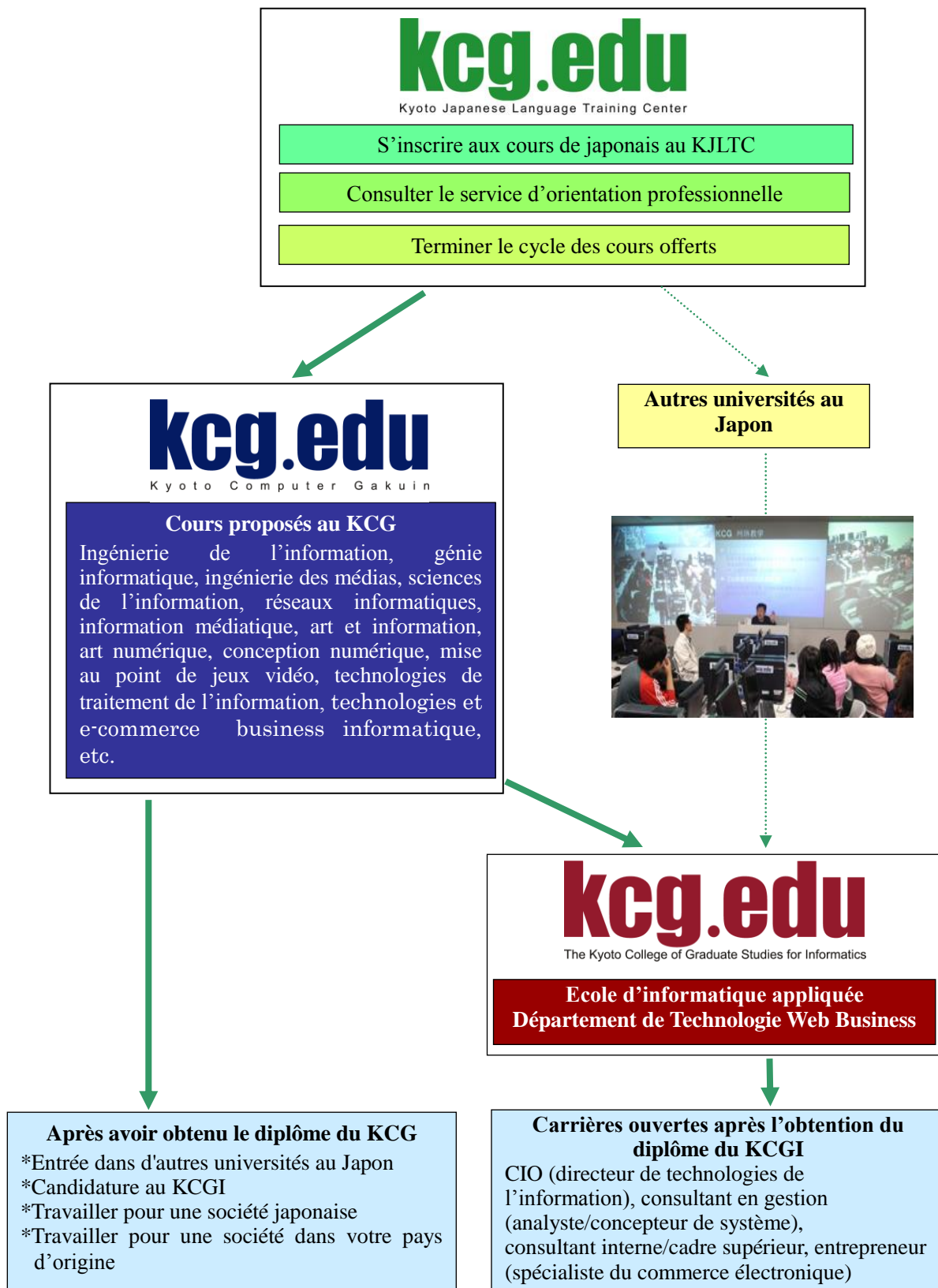
- ① Si, après émission de l'attestation de validation du statut de résidence (authorization of resident eligibility), la délivrance d'un VISA d'entrée sur le territoire japonais a été refusée par l'ambassade ou le consulat du Japon, ou si l'entrée sur le territoire japonais a été refusée, les sommes versées seront remboursées après déduction des frais de sélection, frais d'inscription et commissions de virement bancaire. Cependant, ce remboursement ne pourra être effectué que sur présentation des pièces justificatives de la restitution de l'autorisation d'inscription et du refus de délivrance de VISA ainsi que des reçus, etc. attestant des sommes versées.
- ② Si, après émission de l'attestation de validation du statut de résidence (authorization of resident eligibility), la personne renonce à son inscription et n'effectue pas de demande de VISA, les sommes versées seront remboursées après déduction des frais de sélection, frais d'inscription et commissions de virement bancaire. Cependant, ce remboursement ne pourra être effectué que sur présentation des pièces justificatives de la restitution de l'autorisation d'inscription et de l'attestation de validation du statut de résidence (authorization of resident eligibility) ainsi que des reçus, etc. attestant des sommes versées.
- ③ Dans le cas où un VISA a été obtenu mais que la personne renonce à son inscription avant son arrivée au Japon et que l'invalidation de son VISA non utilisé est avérée, les sommes versées seront remboursées après déduction des frais de sélection, frais d'inscription et commissions de virement bancaire. Cependant, ce remboursement ne pourra être effectué que sur présentation des pièces justificatives de la restitution de l'autorisation d'inscription et d'invalidation du VISA ainsi que des reçus, etc. attestant des sommes versées.

## ● Procédures d'inscription et Calendrier

Candidature pour le premier examen	-	Pour la session d'avril 2018	Période d'inscription : du 3 juillet 2017 au 31 octobre 2017
		Pour la session octobre 2018	Période d'inscription : du 9 Janvier 2018 au 27 avril 2018
Premier examen	-	Pour la session d'avril 2018	de la mi-juillet 2017 à la mi-octobre 2017 (selon calendrier)
		Pour la session octobre 2018	de la mi-janvier 2018 à la mi-avril 2018 (selon calendrier)
Notification des résultats du premier examen	-	Pour la session d'avril 2018	6 novembre 2017 (selon calendrier)
		Pour la session octobre 2018	1 <sup>er</sup> mai 2018 (selon calendrier)
Candidature pour le deuxième examen	-	Le candidat doit envoyer tous les documents requis au KCG	
		Pour la session d'avril 2018	du 7 novembre 2017 au 30 novembre 2017
		Pour la session octobre 2018	du 2 mai 2018 au 31 mai 2018
Examen des dossiers			
Notification d'admission	-	Pour la session d'avril 2018	1 <sup>er</sup> décembre 2017 (selon calendrier)
		Pour la session octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018 (selon calendrier)
Demande du certificat d'admissibilité pour résider au Japon	-	Le mandataire (KJLTC) soumet la candidature et les documents connexes pour obtenir le certificat d'admissibilité du candidat	
		Pour la session d'avril 2018	Soumission des documents au bureau d'immigration du Japon au plus tard le 15 décembre 2017
		Pour la session octobre 2018	Soumission des documents au bureau d'immigration du Japon au plus tard le 15 Juin 2018
Approbation du certificat d'admissibilité pour résider au Japon	-	Le KJLTC envoie les documents d'inscription et de logement (dortoir) ainsi qu'une copie du certificat d'admissibilité au candidat.	
		Pour la session d'avril 2018	Fin février 2018 (selon calendrier)
		Pour la session octobre 2018	Fin août 2018 (selon calendrier)
Inscription (et formalités de logement)	-	Pour la session d'avril 2018	Début mars 2018 (selon calendrier)
		Pour la session octobre 2018	Début septembre 2018 (selon calendrier)
Envoi du certificat d'admissibilité (original) et du certificat d'admission à l'institut	-	Pour la session d'avril 2018	Mi-mars 2018 (selon calendrier)
		Pour la session octobre 2018	Mi-septembre 2018 (selon calendrier)
· Demande de visa étudiant · Acquisition du passeport	-	Pour la session d'avril 2018	Fin mars 2018
		Pour la session octobre 2018	Fin septembre 2018
Approbation et délivrance du visa étudiant			
Entrée en Japon et inscription à l'institut	-	Pour la session d'avril 2018	du 2 avril 2018 au 4 avril 2018
		Pour la session octobre 2018	du 1 octobre 2018 au 3 octobre 2018

## Voies ouvertes par le diplôme

Les diplômés de l'institut KJLTC peuvent présenter leur candidature au Kyoto Computer Gakuin (KCG) et seront acceptés de façon prioritaire. Au KCG, les élèves pourront s'initier aux toutes dernières innovations en informatique. KJLTC s'engage à soutenir pleinement la future carrière de ses élèves.





**kcg.edu**  
Kyoto Japanese Language Training Center

## 京都日本語研修センター

Kyoto Japanese Language Training Center

Agréé par l'Association pour la promotion de l'enseignement du Japonais et habilité par le ministère de l'Education comme école préparatoire (il n'y en a actuellement que 21)

**kcg.edu**  
Kyoto Computer Gakuin

## 京都コンピュータ学院

Kyoto Computer Gakuin

Fondé en 1963, le KCG est le premier institut privé d'informatique à avoir été créé au Japon. Après 50 ans d'existence, nous sommes fiers de notre palmarès. Plus de 40 000 diplômés de notre institut travaillent au cœur même de l'industrie informatique du Japon.

**kcg.edu**  
Kyoto Computer Gakuin Automobile School

## 京都自動車専門学校

Kyoto Computer Gakuin Automobile School

Nous formons des mécaniciens automobiles en faisant usage des technologies de l'information récentes ainsi que des connaissances requises à la maintenance des véhicules de la génération à venir.

**kcg.edu**  
The Kyoto College of Graduate Studies for Informatics

## 京都情報大学院大学

The Kyoto College of Graduate Studies for Informatics  
(le collège de Kyoto pour les études supérieures d'informatique)

Notre objectif est de former des professionnels en informatique avec une connaissance pratique des pratiques commerciales actuelles, une solide base théorique et un esprit créatif et novateur qui leur permettra de répondre aux demandes de la société et d'assumer la responsabilité des générations futures et actuelles. Nos élèves peuvent obtenir une maîtrise en science en informatique.

**kcg.edu**  
Kyoto Computer Gakuin - Beijing

## KCG Beijing Office

Kyoto Computer Gakuin - Beijing

Cette filière a été établie dans le bâtiment de la bibliothèque parlementaire de Pékin en 2002 afin de promouvoir des relations académiques plus étroites avec les universités chinoises. La filière redouble d'effort pour soutenir l'enseignement de l'informatique au Japon.

**kcg.edu**  
Kyoto Computer Gakuin - New York

## KCG New York Office

Kyoto Computer Gakuin - New York

Le bureau a été implanté au WTC en 2000 pour les projets outre-mer du groupe KCG. Le bureau a ensuite été transféré au Rockefeller Center en 2004 et où il a repris ses activités après les attentats terroristes du 11 septembre.

● **Pour toute information, veuillez contacter:**

The Admissions Office (bureau des admissions)  
Kyoto Computer Gakuin  
10-5 Teranomae-cho, Nishikujo, Minami-ku  
Kyoto City, Kyoto 601-8407, Japon  
TEL +81-(0)75-681-6333  
FAX +81-(0)75-681-6335

Kyoto Japanese Centre de formation linguistique  
Kyoto Computer Gakuin Kamogawa Campus  
11 Simoyanagi-cho Tanaka, Sakyo-ku  
Kyoto City, Kyoto 606-8204, Japon  
TEL +81-(0)75-751-1121  
FAX +81-(0)75-751-8839  
<http://www.kjltc.jp/>  
E-mail:kjltc@kcg.ac.jp



1. A la gare JR Kyoto, prendre le métro et descendre à la station Imadegawa.
2. Prendre le bus (N° 201 ou 203 et descendre à Demachiyanagi eki-mae
3. A Ka station Kyoto, prendre un bus (N° 4 ou 17)

### Confidentialité

Le groupe KCG est composé du Kyoto College of Graduate Studies for Informatics, du Kyoto Computer Gakuin (Rahuhoku Campus, Kamogawa Campus, Kyoto-Ekimae Campus), du Kyoto Japanese Language Training Cenere, KCG Career, Inc. and KCG Co., Ltd. --- tous des établissements d'enseignement d'envergure mondiale.

Au KCG nous respectons votre vie privé et nous nous engageons à la protéger. Les points suivants illustrent l'essence même de notre politique de confidentialité et la manière dont nous traitons les données personnelles que vous nous confier.

1. Le groupe KCG recueille et traite vos informations personnelles avec respect.
2. Le groupe KCG recueille ces informations par des moyens légaux.
3. Le groupe KCG traite ces informations personnelles avec le plus grand soin pour mettre en place des méthodes d'enseignement les plus efficaces possibles.
4. Le groupe KCG fait de la protection de votre vie privée une priorité et s'engage à protéger vos données personnelles contre toute violation et tout risque potentiel.
5. Le groupe KCG a pour objectif de sensibiliser son personnel et ses élèves à l'importance de la protection de la vie privée et de respecter un environnement réglementaires strict. Nous nous engageons à constamment revoir et améliorer toutes les mesures relative à vos informations personnelles.
6. Le groupe KCG s'engage à respecter les lois et les ordonnances réglant l'accès à aux données personnelles et leur utilisation.

# **kcg.edu**

Kyoto Japanese Language Training Center

**URL: <http://www.kjltc.jp/>**

**E-mail: [kjltc@kcg.ac.jp](mailto:kjltc@kcg.ac.jp)**